

## **Le Canada devrait éliminer les loyers à la Couronne et non privatiser les aéroports**

**28 mars 2017 (Montréal)** – L'Association du transport aérien international (IATA) demande au gouvernement du Canada d'améliorer la compétitivité de son industrie aérienne en favorisant l'élimination des loyers à la Couronne plutôt qu'en envisageant la privatisation des aéroports.

« Le gouvernement canadien a déjà empoché environ cinq milliards \$ comme propriétaire bailleur des aéroports. C'est cinq milliards \$ qui contribuent à dissuader les gens de voyager, de visiter leur magnifique pays ou de faire des voyages d'affaires. L'élimination des loyers à la Couronne ajouterait annuellement plus de 300 millions \$ au PIB canadien, créerait plus de 4000 emplois et générerait 111 millions \$ de revenus fiscaux. Là devrait être la priorité », a déclaré M. Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

L'appel à renoncer aux loyers à la Couronne a été fait dans le cadre d'un discours devant le Conseil des relations internationales de Montréal, et M. de Juniac en a profité pour féliciter le gouvernement canadien pour sa décision de ne pas inclure la privatisation des aéroports dans le budget dévoilé le 22 mars. « Nous espérons que la motivation du ministre des Transports, Marc Garneau, de défendre les intérêts des voyageurs fera en sorte que l'idée de privatiser les aéroports soit abandonnée pour de bon. Permettez-moi d'être tout à fait clair. Le Canada aura des regrets si les joyaux de la Couronne sont vendus », a ajouté M. de Juniac.

M. de Juniac a expliqué ses préoccupations en soulignant la déception de l'industrie devant les privatisations réalisées jusqu'ici. « Nulle part au monde, nous n'avons vu un cadre réglementaire apte à équilibrer à long terme le profit et l'intérêt public. Mais nous avons vu certaines privatisations d'aéroport nuire à la compétitivité d'un pays en augmentant les coûts de la mobilité et en compromettant le niveau de service », explique M. de Juniac.

« Les aéroports devraient s'occuper de favoriser la vigueur économique des communautés qu'ils desservent. Cela veut dire offrir suffisamment de capacité et des services de grande qualité à des prix abordables afin que les compagnies aériennes puissent développer la connectivité. Les aéroports appartenant aux communautés, comme c'est le cas au Canada actuellement, ont toutes les raisons de le faire. Les entreprises privées, toutefois, ont un objectif différent, à savoir optimiser les bénéfices des actionnaires », selon M. de Juniac.

### **Une réglementation plus intelligente**

Au Canada, l'aviation joue un rôle clé dans l'économie en reliant le Canada aux marchés mondiaux et en soutenant quelque 600 000 emplois canadiens. Le dialogue ouvert du gouvernement dans le cadre de l'Examen de la Loi sur les transports au Canada est un bon exemple de consultation auprès de l'industrie, un élément essentiel pour la création d'un environnement réglementaire susceptible de soutenir la croissance et la prospérité par la compétitivité.

La consultation est la première étape en vue d'une réglementation plus intelligente. L'IATA demande aux gouvernements d'adopter des principes de réglementation intelligente afin que les règlements créent de la valeur en apportant des solutions efficaces à des problèmes réels tout en réduisant les coûts de conformité.

« J'espère que l'ouverture au dialogue manifestée par le gouvernement l'amènera à adopter des principes de réglementation intelligente sur des questions aussi variées que les droits des passagers, les niveaux de taxation et le développement des infrastructures », a déclaré

M. de Juniac. Dans le même ordre d'idée, l'IATA a aussi demandé instamment au Canada de trouver des moyens d'éliminer l'ensemble hétéroclite de mesures environnementales provinciales qui touchent l'aviation, pour s'orienter plutôt vers des efforts mondiaux comme le Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) récemment adopté par les gouvernements sous l'égide de l'Organisation de l'aviation civile internationale.